

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 47 (1909)
Heft: 48

Artikel: Lo bon Dieu ne demande pas mè qu'on pao
Autor: Marc
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-206464>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ami, je plains votre voisine....
Est-elle belle ou laideron,
A-t-elle une ceillade assassine,
Son aspect est-il plat ou rond ?
Quand elle court à la fontaine
Pour y quérir un plein bidon,
A-t-elle gracieuse dégainée
Ou va-t-elle comme un oison ?

Quand elle croise, dans la rue,
De beaux garçons, Pierre ou Louis,
Sans être prise de berlue,
Fait-elle face à l'ennemi ?
Fréquente-t-elle le dentiste ?
Ou bien trente-deux fausses dents,
Lui font-elles, ce serait triste,
Un sourire trop éclatant ?

Dans une prochaine missive,
Dis-moi tout, ami de mon cœur ;
En attendant qu'elle m'arrive
Ci, l'ordonnance du docteur :
Qu'elle soit vieille, triste, laide,
Jaune, cagneuse, claudicant,
A tout cela, le seul remède,
Ce serait deux cent mille francs.

X.

UNE CATASTROPHE

Nous recevons la lettre suivante :

Au Conteur vaudois.

Messieurs,

En lisant, dans le *Conteur*, deux histoires : « Vers le ministre », cela m'a remis en mémoire un fait qui s'est passé il y a quelques années.

Dans un village du canton, dont je tairai le nom, une maîtresse d'école n'accordait pas volontiers, à ses élèves, de sortir pendant les leçons.

Un jour, un gamin demande à sortir. Refus de la maîtresse.

L'écolier revient à la maison, tout en pleurs, la mine déconfite. Hélas ! une... catastrophe était arrivée.

Le père, indigné contre la régente, s'en va droit, avec son enfant, chez le pasteur, expose ses griefs et, faisant tourner son garçon :

— Regardez-voilà, pourtant, monsieur le ministre, n'est-ce pas révoltant ! Témoin de vous, pourriez-vous ça avaler !!!

Une fidèle lectrice du « Conteur ».

« L'AFFAIRE STEINHEIL » AU VILLAGE

CROQUIS VAUDOIS

DANS la grande cuisine de madame Louise, la soupe du soir mijote doucement sur le vieux potager. Une savoureuse odeur de raves et de pommes de terre s'échappe de la grosse marmite dont le couvercle brusquement s'est soulevé deux fois. La fumée lèche les murs noirs de la vaste cheminée et caresse au passage les jambons rebondis et les quartiers de lard suggestifs. On vient de « faire boucherie ».

Lentement, six heures sonnent au clocher du village. La porte s'ouvre, une bouffée d'air froid précède l'entrée du grand François, le facteur. Peu loquace, ce soir, le bonhomme pose la *Revue* sur la table et continue sa tournée dans les maisons voisines.

Madame Louise, qui coupe un oignon dans la précieuse soupe, quitte précipitamment ses caseroles, et, le couteau encore à la main, s'empare avidement du journal. Devant le feu, la grand-mère continue à chauffer ses mains amaigrées et poursuit une rêverie sans fin...

— Voyons-voir ce qu'ils en disent, ce soir, de cette dame Steinheil ? — Et la paysanne énonce d'une voix claironnante les titres sensationnels : Le tampon de ouate, — La tache d'encre, — La nuit du crime.

Brusquement réveillée, la vieille, intéressée elle aussi, asquiesce à son tour :

— Ah ! c'est cette dame qui a tué son homme ! Sans répondre à sa mère, madame Louise se tourne vers moi et propose :

— Dites-donc, vous qui lisez si vite, venez-voir à la chambre nous raconter tout ça ; vous avez bien le temps.

On allume la lampe, je m'installe sur le gros fourneau de molasse et, après un regard terrifié sur les quatre colonnes qu'il faut déclamer, je commence.

Mes auditrices se passionnent, leurs yeux brillent, leurs réflexions s'entrecroisent et me donnent le temps de reprendre haleine.

— Y disent qu'elle est bien belle, n'est-ce pas ?

— Quand même, faut-y qu'elle en ait une tête pour répondre pareillement au juge !

— Oui, mais, à savoir si elle pourra tenir jusqu'au bout !

Et madame Louise, que le magistrat intéresse décidément — elle a un cousin qui a été président du tribunal — constate :

— Il doit avoir la tête cassée à la fin de la journée, ce pauvre président !

— Quant même, elle en a eu, des amants !

— Oui, mais, à Paris, c'est tout comme ça ! Et puis, maintenant, elle en a bien de plus d'avoir tué son homme !

— Et sa mère, donc ; il paraît qu'elle était bien riche et bien gentille.

— T'y possible, qu'il y ait des femmes pareilles par le monde !...

Ouf ! ma lecture est finie, et je vais enfin pouvoir m'échapper. Mais non, hélas ! il faut discuter encore ; on veut mon avis : est-elle coupable ? Bien sûr que oui, n'est-ce pas ? Pensez-vous qu'elle sera condamnée, ou bien va-t-on l'acquitter ? Monsieur Jean-Pierre, entré sur ces entrefaites, déclare tout bonnement qu'il faut lui couper la tête, parce que, bien sûr, c'est elle qui a fait le coup.

Ah ! comme j'aimerais leur crier, à ces braves gens qui ont peiné tout le jour en conduisant la charrue : « Plantez donc là madame Steinheil, Paris et le Président, et parlons d'autre chose, voulez-vous ?... Alors, madame Louise, quand finissez-vous de rentrer les abondances ? Avez-vous déjà commencé la lessive ? C'est donc vrai que le Jules à la Jeanne'te n'a pas fini d'arracher ses pommes de terre ? »

A ce moment, la vieille grand-mère qui depuis un instant semble retombée dans les lointains souvenirs de son jeune passé, se redresse lentement dans le vieux fauteuil et prononce sentencieusement cette parole, naïve expression de son âme simple de Vaudoise de la bonne antique roche :

— Quand on a un homme, voyez-vous, il ne faut plus regarder les autres, voilà tout !

Novembre 1909.

Xx.

LO BON DIEU NE DÉMANDE

PAS MÊ QU'ON PAO

JÉRÔME à Tiuriond s'était marié avoué la Fanchetta à Crebiet de pi Cōuracourtena.

Quin affère cein l'avai été dein lo velâdzo ! On arâi djurâ que l'étâi Napoléon que maryâve la reina Berthe que voutrê père l'ant pardieu prau cogniu. L'étâti ti quie à la noce, et po borâ... faillâi vère elli borâdzo. Por quant âo soupâ, on ein dèveze adî pè Cōuracourtena : de la soupa âo bouillon (sein la meinta què dio), et de la soupa âi tchou, — duve soupa, dau dzer-nadzo âo porrâ et dâi macaroni, et po la tsè : dâi z'atriaux, dau routi et dau bistèque ; trâi sorte de salarda : de la salarda âo rampon, de la salarda âi reparâo, et de la salarda à la salarda. Jamé la bourdze dâi dzein de Cōuracourtena s'étâi vu à onna fita dinse. Etein sè reintorneint, ie se desieint ein leu mimo : « Lau manque rein por itre bin benhiro. »

— Lau manquâve rein, bin su que na, ma tot

parâi, n'ant jamé pu s'accordâ l'on l'autro. Dâi z'insurte, dâi djuremeint, dâi sacremeint, dâi remauffâie, tota la sainta dzornâ, po dâi rein dau tot. Et adî dinse du on bounan à on autro. L'arâi mî faliu sè separâ que de sè niézi dinse, dzor et né, por cein qu'âo l'hî sè dépâtsivant de sè veri lau duve rite et de ronfliâ, que fâsant âo pi fère.

N'avant min z'u d'einfant, mâ su pas mau l'èbahia de cein.

On coup, vaicè que Jérôme que l'avâi età à la faire de la Saint-Martin, ie revint à l'ottô tot moindro, tot biévo, tot fliappi. Avâi-te bu onna quartetta de trau, n'ein sè rein, mâ cein sè pao bin.

Sé met à se cutsi su son l'hî et pu à pllieindre, à pllieindre, qu'on arâi djurâ que voliâve boufâ ; et pu à fère dâi veindzeinse po regouaisi. Sa fenna, la Fanchetta, lâi tegnâi la fita tandu que lo pōuro Jérôme vegnâi asse passâ qu'on panaman.

— Eh ! mon Dieu t'è possibillio, crâio que vu mouri : pu pe rein mê... sofliâ !

— Oh bin ! se l'è dinse, mon pōuro Jérôme, que te pouaisse pe rein sofliâ, t'è faut pire sobrà : vâi-to, lo bon Dieu no demande pas l'impossibillio !

L'è dinse que Fanchetta à Crebiet consolâve Jérôme Tiuriond.

MARC A LOUIS.

L'AGE DE LA PIPE

Les encyclopédies déclarent, avec un ensemble touchant, que la pipe ne date guère que de 1560, époque à laquelle Jean Nicot, ambassadeur de France à Lisbonne, en rapporta à Paris quelques modèles, avec les premiers spécimens de tabac.

Quelle erreur, si l'on en croit les mémoires de Pierre Crignon, poète et navigateur dieppois, auteur de la chanson des *Pilotes de Jean Ango*. Pierre Crignon, en 1525, écrivait ceci :

« Hier, j'ai rencontré un vieux matelot et j'ai bu avec lui un broc de vin de Bretagne. Tout en buvant, il a soudain sorti de sa bougette un objet en terre blanche que j'ai pris d'abord pour un écrivain d'écolier ; on eut dit d'un encrier avec un long tuyau et un petit gallimard ; il a rempli le gros bout de feuilles brunes, cassées par lui dans le creux de sa main, a bouté le feu dessus au moyen du briquet, et l'instant d'après, ayant mis le tuyau entre ses lèvres, il soufflait de la fumée par la bouche, ce qui fort m'émerveilla. Il m'apprit alors que les Portugais lui avaient appris cela et qu'eux-mêmes le tenaient des Indiens Mexicos. Il appelle cela pétuner et dit que ce pétunage éclaircit les idées et donne des pensées joyeuses ! »

Nous voilà bien renseignés.

Quoi qu'il en soit, l'usage du tabac à fumer se répandit vite parmi les soldats et les gentils-hommes, les peuples navigateurs adoptèrent tout de suite la pipe en terre. Voyez plutôt, les joyeuses toiles des Hollandais et des Flamands qui représentent des scènes de tabagie et de taverne.

Au dix-huitième siècle tout le monde fume : lisez Saint-Simon et voyez l'anecdote des princesses royales, surprises à Marly, par le Dauphin, alors qu'avec une gravité impayable elles culottaient de longues pipes en terre qu'un valet sur leur ordre avait été chercher au corps de garde.

Vient la révolution : tous les sans-culottes, tous les patriotes ont le brûle-gueule dans les dents.

— Citoyen intendant, dit Kellermann à l'intendant général Dufour-Laumier, si tu n'as pas de pain, donne-moi du tabac pour mes hommes.

— Fumez donc, tas de clamps, dit aux pestiférés de Jaffa le grand médecin Desgenettes : ça chasse la maladie et ça distrait !

— Bourrez vos chippardes, allumez-les au